

# PRÉAVIS N° 24

## AU CONSEIL COMMUNAL

### **Route de la Gravette – chemin de la Fontaine**

Demande de crédits destinés au financement de la construction d'un giratoire d'un  $\varnothing$  de 30 mètres à l'intersection de la route de la Gravette et du chemin de la Fontaine ainsi qu'à l'extension du réseau des Services industriels, soit :

Infrastructures routières	CHF	837'200.- TTC
Services industriels - Energies	CHF	498'000.- HT

**Délégué municipal : M. Olivier Mayor**

Nyon, le 17 octobre 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Avec le développement du plan de quartier "En Gravette", plus précisément, l'agrandissement du centre commercial de la société Migros et du PQ la Petite Prairie 2<sup>e</sup> étape, des aménagements du réseau routier existant sont nécessaires pour absorber l'accroissement de trafic.

En particulier, la construction d'un giratoire au niveau de l'intersection Gravette/Fontaines, à la place d'une intersection avec perte de priorité en provenance du chemin de la Fontaine, est préconisée pour améliorer, d'une part, la fluidité du trafic et, d'autre part, assurer la sécurité des usagers qui doivent se rendre dans le quartier des Fontaines.

Initialement, ce giratoire ne disposait que d'une seule voie de circulation aux différentes branches et avait été prévu sans accès direct à la zone de livraison de la Migros. Dans une vision à moyen terme, afin d'optimiser les flux de trafic et pour soulager le trafic sur le chemin de la Fontaine, la Ville de Nyon a pris en considération d'offrir un accès direct aux quais de livraisons.

## **2. Description du projet**

---

### **a) Infrastructures routières**

Le giratoire projeté a les caractéristiques suivantes :

- Un diamètre de 30 mètres.
- L'îlot central non franchissable a un diamètre de 10 mètres et l'anneau franchissable une largeur de 2 mètres.
- La voie de circulation mesure donc 8 mètres de large. Une surlargeur est prévue pour le marquage des lignes de guidage extérieures.
- La couche de roulement est un revêtement bitumineux de type macro rugueux appliqué déjà aux routes d'Oulteret et d'Etraz.

Les visibilitées sont garanties à chacune des branches du giratoire. L'effet modérateur de vitesse sera renforcé par une surélévation de l'anneau central. Des plantations pourraient être prévues sur le noyau du giratoire et seraient planifiées par un spécialiste d'entente avec le Service des espaces verts et forêts

Les aménagements seront compatibles avec le statut de route d'approvisionnement de type II de cet axe (convoi exceptionnel de 240 tonnes, caractéristiques géométriques : long. de 10 m., large de 5 m. et haute de 4.80 m.). La largeur des entrées et sorties ainsi que la hauteur des bordures ont été étudiées en conséquence.

La topographie de la zone nous permet de réaliser le giratoire sur un plan horizontal avec des dévers de 1.5% sur l'anneau. Les branches d'accès présentent des pentes inférieures à 1.5% à l'exception de l'accès à la zone de livraison de la Migros qui présente une rampe de près de 10%. Une zone de transition avec l'anneau du giratoire d'une pente d'environ 5% est prévue ce qui est conforme aux normes en vigueur. La construction de la rampe d'accès est à la charge de la Migros.

## NYON · PRÉAVIS N° 24 AU CONSEIL COMMUNAL

L'implantation retenue est un compromis entre la sécurité des usagers, la visibilité à chacune des branches, le transit du trafic lourd, la maîtrise des emprises nécessaires et les coûts de réalisation. En effet, pour pouvoir réaliser ce giratoire de 30 mètres de diamètre, un empiétement sur fonds privé (parcelle N° 1947) a été prévu (emprise de l'ordre de 104 mètres carrés).

Des négociations ont eu lieu avec le propriétaire afin d'acquérir les surfaces nécessaires à la construction du giratoire. Celui-ci a donné son accord, moyennant une compensation mètre carré contre mètre carré. Les terrains servant à la compensation sont cédés à titre gracieux par l'Etat de Vaud et seront pris sur la parcelle N°1162. La procédure utilisée pour cette acquisition est une expropriation à titre amiable.

En application de la Loi sur les Routes du 10 décembre 1991, le dossier technique a été soumis à l'examen préalable auprès du Service cantonal des routes. Ce dossier sera prochainement mis à l'enquête publique selon la Loi sur les Routes (LR).

### **b) Extension des Services industriels**

Dans le cadre de la création du giratoire route de la Gravette/Fontaines, les Services industriels procéderont au renforcement et à l'extension de leur infrastructure destinée à l'alimentation du secteur Gravette/Biolatte.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

#### **Service de l'électricité**

**CHF 181'000.-**

Réseaux haute et basse tensions

Renforcement des réseaux haute et basse tensions sur le secteur touché par les travaux. Pose de tubes en attente pour le renforcement des réseaux HT/BT

CHF 112'000.-

Eclairage public

Implantation d'un nouvel éclairage dans le giratoire et réfection de l'éclairage sur la route de la Gravette.

Pose de tubes. Mise en place de câbles et d'un coffret avec injection. Implantation de 14 nouveaux points lumineux avec armature Iridium et remplacement de 11 luminaires sur la route de la Gravette

CHF 69'000.-

#### **Service des eaux**

**CHF 171'000.-**

Extension et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie sur l'ensemble du secteur des travaux. Pose de canalisations en polyéthylène Ø 350 mm et Ø 160 mm, sur une longueur de 260 mètres et pose d'une nouvelle borne hydrante

#### **Service du gaz**

**CHF 146'000.-**

Extension et renforcement du réseau de distribution de gaz haute pression sur l'ensemble du secteur concerné par les travaux. Pose d'une conduite en polyéthylène Ø 200 mm sur une longueur de 260 mètres et d'une station de détente

### 3. Incidences financières

---

Les présents coûts sont les résultats d'un appel d'offres public (procédure ouverte) :

<b>Aménagement routier</b>		<b>CHF</b>	<b>702'980.-</b>
<u>Génie civil</u>			
Routes	CHF	492'480.-	
Canalisations	CHF	173'240.-	
Marquages et signalisation	CHF	26'460.-	
Aménagements paysagers	CHF	10'800.-	
<u>Honoraires divers</u>			
Ingénieurs civils	CHF	60'460.-	<b>CHF 77'200.-</b>
Géomètres	CHF	16'740.-	
<u>Frais divers</u>			
Cadastration	CHF	1'620.-	<b>CHF 7'020.-</b>
Essais de matériaux	CHF	5'400.-	
<u>Divers et imprévus</u>			
		<b>CHF</b>	<b>50'000.-</b>
<b>TOTAL TTC</b>		<b>CHF</b>	<b>837'200.-</b>
Service de l'électricité	CHF	181'000.-	
Service des eaux	CHF	171'000.-	
Service du gaz	CHF	146'000.-	
<b>TOTAL Service industriels (Energie) HT</b>		<b>CHF</b>	<b>498'000.-</b>

La société Migros participera largement à cette adaptation du croisement de la route de la Gravette et du chemin de la Fontaine; elle s'est engagée à participer à hauteur de 70% aux coûts de construction du giratoire (génie civil et éclairage), soit pour un montant de CHF 620'000.- TTC.

### 4. Aspects du développement durable

---

#### 4.1. Dimension économique

L'aménagement du giratoire à la hauteur du chemin de la Fontaine permettra d'accéder aisément au futur centre commercial, et ceci en toute sécurité. Cet aménagement est adapté à l'exploitation de ce futur centre de consommation, raison pour laquelle son propriétaire contribue au financement du nouvel ouvrage routier.

#### 4.2. Dimension sociale

L'adaptation de ce croisement entre la route de la Gravette et le chemin de la Fontaine réduira sans doute les risques d'accident, en particulier aux heures de pointe.

### **4.3. Dimension environnementale**

Ce projet d'aménagement routier contribuera à une meilleure fluidité du trafic en réduisant une circulation en accordéon plus polluante.

## **5. Conclusion**

---

La construction de ce giratoire vise à assurer la sécurité des automobilistes et permettra également de modérer la vitesse des usagers de la route de la Gravette.

## NYON · PRÉAVIS N° 24 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 24 concernant la construction d'un giratoire d'un Ø de 30 mètres à l'intersection de la route de la Gravette et du chemin de la Fontaine ainsi que l'extension du réseau des Services industriels,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide :

1. La Municipalité est autorisée à procéder aux travaux de construction d'un giratoire d'un Ø de 30 mètres à l'intersection de la route de la Gravette et du chemin de la Fontaine ainsi qu'à l'extension des Services industriels.
2. A cet effet, il lui est accordé les crédits ci-après à comptabiliser de la manière suivante :
  - a. un montant de CHF 837'200.- TTC sera porté au compte N° 9143.20 "dépenses du patrimoine administratif", dépenses amortissables en 30 ans ;
  - b. un montant de CHF 498'000.- HT sera porté sur le compte du Service des eaux, gaz, électricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels.
3. Une participation, à hauteur de CHF 620'000.-, sera versée par la société Migros pour la réalisation du giratoire.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 octobre 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Vice-Président :

C. DUPERTUIS



Le Secrétaire :

C. GOBAT

### Annexes :

Tableau d'investissement  
Plan de situation

### Proposition I<sup>ère</sup> séance de la commission

Municipal délégué	M. Olivier MAYOR
Date	Lundi 21 novembre 2011 à 20:30 h.
Lieu	Ferme du Manoir – Salle no 1

**FICHE D'INVESTISSEMENT**

<b>PREAVIS No</b>	<b>24 / 2011</b>	<b>Construction d'un giratoire d'un diamètre de 30 m. à l'intersection de la route de la Gravette et du chemin de la Fontaine (y compris extension des Services Industriels)</b>	<b>Date: Nyon le</b>	<b>17.10.2011</b>
		<b>Demande de crédit (infrastructures routières) de CHF 837'200.-- TTC</b> <b>Demande de crédit (Services Industriels) de CHF 498'000.-- HT</b>		

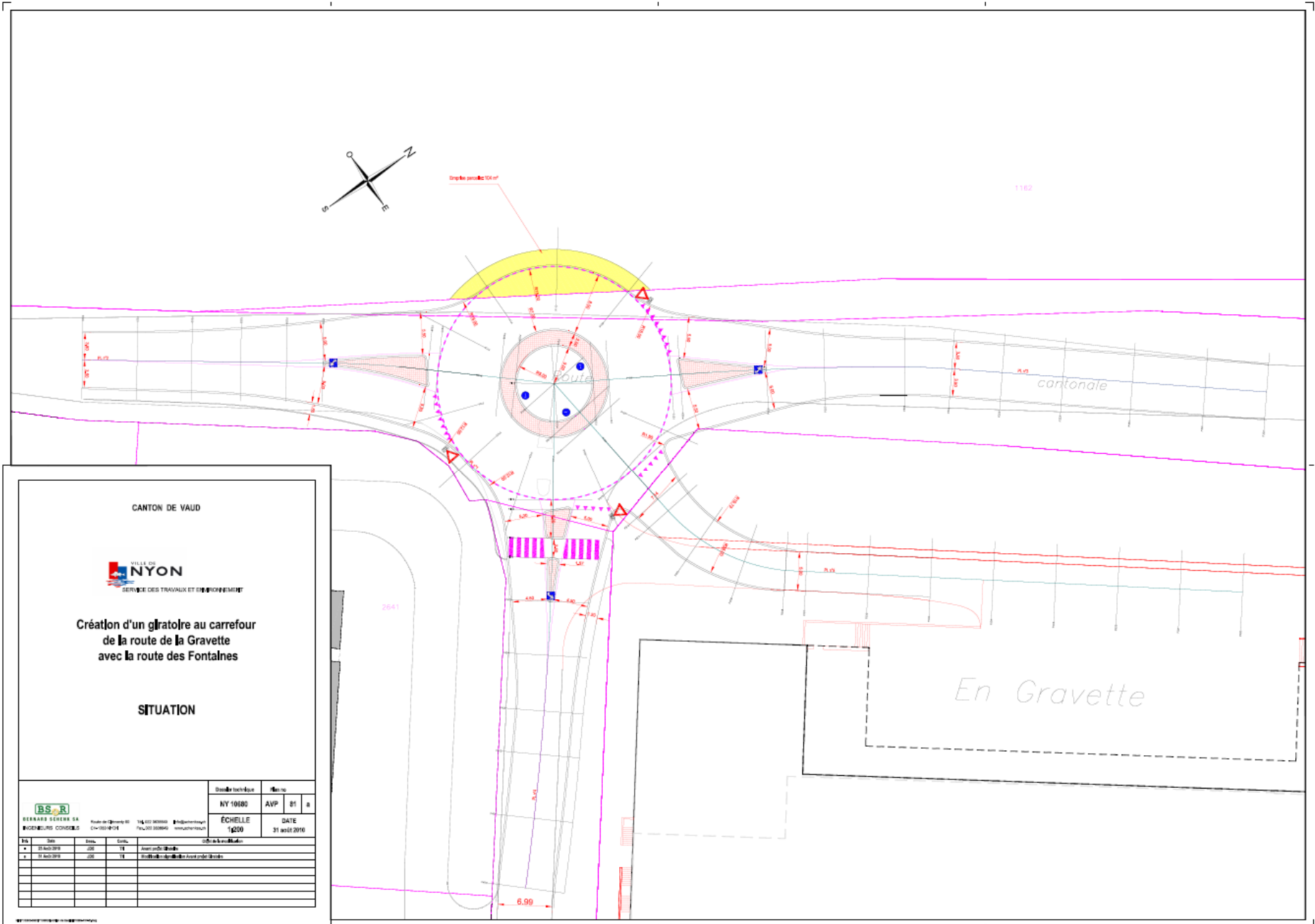
<b>Situation des préavis au 12.10.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Total des préavis votés par le Conseil Communal	13'957'350	11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'735'879

<b>Situation des emprunts au 12.10.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Cautionnements et garanties</b>
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006						230'000'000	Plafond (préavis No.14) 24'700'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	Engagé -13'665'799
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-10'041'365	Caution demandée 0
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	127'925'235	Disponible 11'034'201

<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>CHF</b>	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>					<b>Estimation amort. + entretien</b>		
<b>Descriptif/Libellé</b>			<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Durée ans</b>	<b>Montant Amortiss.</b>	<b>Entretien annuel</b>
<b>Constr. giratoire rte Gravette-ch. Fontaine</b>										
Infrastructures routières	<b>TTC</b>	<b>837'200</b>								
Participation de la Sté Migros	<b>TTC</b>	<b>-620'000</b>	0	217'200	0	0	217'200	30	7'200	0
Extensions des Services Industriels	<b>HT</b>	<b>498'000</b>	0	498'000	0	0	498'000	30	16'600	0
<b>Total de l'investissement</b>		<b>715'200</b>	<b>0</b>	<b>715'200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>715'200</b>		<b>23'800</b>	<b>0</b>

<b>Financement du préavis</b>										
<b>Budget de fonctionnement:</b>										
Trésorerie courante										
<b>Investissement:</b>										
Trésorerie/Emprunts dont		715'200								
Fonds de réserve		0								

<b>Estimation des coûts d'exploitation</b>										
<b>Libellé / années</b>			<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
<b>Coût total d'exploitation</b>			<b>0</b>	<b>34'500</b>	<b>44'500</b>	<b>43'800</b>	<b>43'100</b>	<b>42'400</b>		
Intérêts en %	3.00%		0	10'700	20'700	20'000	19'300	18'600		
Entretien et produits de nettoyage			0	0	0	0	0	0		
Amortissements			0	23'800	23'800	23'800	23'800	23'800		
Personnel supp. en CHF			0	0	0	0	0	0		
Personnel supp. en EPT			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
<b>Economies / Recettes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
			0	0	0	0	0	0		
<b>Coûts nets d'exploitation</b>			<b>0</b>	<b>34'500</b>	<b>44'500</b>	<b>43'800</b>	<b>43'100</b>	<b>42'400</b>		



CANTON DE VAUD

  
**VILLE DE NYON**  
 SERVICE DES TRAVAUX ET D'ÉQUIPEMENT

**Création d'un giratoire au carrefour  
 de la route de la Gravette  
 avec la route des Fontaines**

**SITUATION**

<b>BSR</b>		Dossier technique		Plan no	
BERNARD SERRA SA		NY 10680		AVP 81 8	
RUE DE CHARENTON 60 12010 CHARENTON		TÉL. 021 3050000 TEL. 021 3050000		ÉCHELLE 1:200	
DATE		DATE		DATE	
10 août 2016		10 août 2016		31 août 2016	
10 août 2016		10 août 2016		10 août 2016	
10 août 2016		10 août 2016		10 août 2016	
10 août 2016		10 août 2016		10 août 2016	
10 août 2016		10 août 2016		10 août 2016	
10 août 2016		10 août 2016		10 août 2016	